

« Appel à la Mobilisation Solidaire »

Le constat :

- Des Français **désenchantés** qui ont le moral en berne avec cette deuxième vague.
- Un **modèle social fragilisé** par les contraintes financières et le vieillissement de la population.
- Une **crise du bénévolat** associatif et une vraie **difficulté à mobiliser** nos administrés.
- Le **lien social** va sortir **affaibli** de ce reconfinement.

>> Et pourtant, il existe des **gisements de générosité** chez les habitants (la crise sanitaire nous l'a rappelé).

Nos convictions :

Pour renforcer la cohésion sociale, la solidarité doit reposer sur **3 piliers complémentaires** :

- La solidarité **naturelle** (famille).
- La solidarité **institutionnelle ou organisée** (mairies - CCAS, départements, associations...).
- La solidarité de **proximité, informelle et spontanée** (voisinage).

>> **L'intérêt des institutions** est de stimuler et d'accompagner cet élan de générosité spontanée.

Les objectifs du programme :

- Développer, au plan national, une **stratégie** pour développer les **solidarités de proximité** et l'intégrer au **cœur des politiques publiques**.
- Déployer, au plan local, un programme de **mobilisation solidaire**.

>> La mairie, **chef de file des solidarités locales**, devient le **catalyseur et l'incubateur des solidarités citoyennes et interpersonnelles**

Une proposition :

- Lancer un « **Appel à la Mobilisation Solidaire** » par les élus territoriaux (départements, maires) : prise de parole publique / conférences de presse / tribune cosignée « La générosité citoyenne doit irriguer l'action publique ».

- Proposer aux administrés d'agir à travers un dispositif simple, « **l'Heure Civique** ». Chaque habitant donne 60 minutes par mois pour une action de solidarité de proximité et de voisinage.

Notre intérêt commun :

- **Relancer l'élan de solidarité** et mobiliser, de manière positive, les Français.
- Apporter une **solution** à la fragilisation du lien social.
- Créer un « **dispositif puissant** » de mobilisation solidaire.
- **Recruter**, plus facilement en période de crise, des citoyens qui seront aussi utiles en sortie de confinement.
- Impulser une **dynamique nationale**, qui prend **appui sur les territoires**, pour créer un environnement favorable, ce qui va faciliter la mobilisation locale

Descriptif de l'Heure Civique :

Ce dispositif est simple : une heure par mois, c'est à la portée de tous. C'est là sa force. L'Heure civique est la porte d'entrée, la première marche dans un parcours de l'engagement citoyen. Il va toucher plus largement que nos bénévoles classiques. Le territoire d'expression de l'action solidaire est le lieu d'habitation, le pâtre de maison, le lotissement, le quartier, le voisinage.

- Mise à disposition d'une boîte à idée « les 100 gestes solidaires »
- Création d'une caisse à outils (exemple [Kit Coronavirus](#) – [Le Noël des Voisins](#))
- Une plate-forme pour télécharger les outils, recenser les bonnes volontés, valoriser les initiatives existantes, partager les bonnes pratiques....
www.loiret.lheurecivique.fr
- Une campagne de communication grand public et institutionnelle
- Une mobilisation sur les réseaux sociaux

Un programme complet reprenant l'ensemble de ces outils personnalisables à vos couleurs sera à votre disposition, ainsi qu'un plan de suivi et d'animation des volontaires tout au long de l'année.